

**Atelier PHM GABON sur la Ratification
de la Convention Cadre de lutte antitabac de l'OMS (CCLAT)
Libreville Gabon, du 31 au 02 Juin 2008.**

Rapport Général de l'atelier

Du 31 mai au 02 Juin 2008, s'est tenu à Libreville au Gabon, un séminaire atelier tripartite, regroupant des représentants de la société civile Gabonaise, (PHM GABON, Club Espoir Jeunesse), initiateurs dudit séminaire, les représentants des gouvernants gabonais (Gouvernement, conseil économique et social et parlement) , et les représentants des partenaires au développement (OMS) .

Parmi les grandes préoccupations dudit séminaire, **la Ratification par le Gabon de la Convention Cadre de lutte antitabac** de l'OMS avant la fin de l'année 2008. A titre de rappel, le Gabon reste l'unique pays francophone n'ayant pas souscrit à cette exigence bien que l'un des premiers pays ayant signé laite convention en mai 2003. C'est dans cette optique que **l'ONG PHM Gabon** avait soumis une proposition d'organisation d'un séminaire atelier dont le but principal était de faire un plaidoyer auprès des parlementaires et des responsables gouvernementaux afin que ces derniers ratifient avant la fin de l'année 2008, la CCLAT.

C'est ainsi que, grâce au soutien financier de **l'Alliance Pour la Convention Cadre (ACC)** partenaire principal dans ce projet, PHM GABON a organisé du samedi 31 Mai au lundi 02 juin 2008, dans la salle de conférence du Collège Bessieux de Libreville, un séminaire atelier qui a regroupé une quarantaine de participants.

Ouverture de l'atelier

Le Samedi 31 Mai 2008 journée Mondiale de la lutte contre le tabagisme, plusieurs manifestations officielles étaient programmées, ce qui n'a pas permis au Ministre de la santé, de l'Hygiène publique et de la condition féminine, d'assister personnellement à la cérémonie d'ouverture. Cette situation a occasionné par ailleurs un décalage par rapport aux horaires prévus, car le programme officiel prévoyait un lancement des activités du gouvernement à 10 heures à

l'Assemblée Nationale avec les Députés et **PHM GABON** qui s'est battu pour que le thème de cette conférence tourne autour de la ratification de la CCLAT par le Gabon, ne pouvait être de reste. Ne voulant pas rater cette occasion, les responsables de l'ONG PHM GABON ont dans un premier temps pris part au lancement officiel des activités à l'Assemblée Nationale, soutenant en qualité d'ONG de la société civile gabonaise, l'impérieuse nécessité pour le Gabon de ratifier la CCLAT dans les plus brefs délais, avant de procéder à proprement parler à l'ouverture de notre séminaire atelier à 11 heures.

L'atelier a été officiellement ouvert par le Représentant du Ministre de la Santé Publique en la personne du **Dr ENOMBO, Directeur Général Adjoint du** Ministère de la Santé Publique, de l'Hygiène et de la Condition Féminine.

Les activités de l'atelier ont été programmées sur trois jours avec six (6) communications et (2) deux ateliers principaux.

Le **Dr Hervé ONDO ASSOUMOU**, Docteur en relations Internationales et enseignant à **l'Ecole National d'Administration de Libreville (ENA)** et à **L'Ecole Normale Supérieure (ENS)** et le **Dr Laurent MAKOSSO Docteur en médecine**, étaient les principaux modérateurs de l'atelier.

Samedi 31 Mai 2008

L'atelier a démarré avec la première communication sous le thème « **Jeunesse, Tabac et conséquences sanitaires, le Cas du Gabon** » développé par le **Docteur MAKOSSO Laurent**, Médecin au Centre Hospitalier de Libreville. Ce thème s'inscrivait dans le droit fil du thème retenu par l'OMS pour cette célébration : Jeunesse sans tabac.

Outre les séminaristes sélectionnés, une soixante d'élèves de deux lycées à savoir le collège Bessieux et le collège de la nation ont été invité à prendre part exceptionnellement à cette séance très animée et passionnante. Cette communication a permis de fixer les participants sur l'ampleur du danger que représente le tabagisme pour notre santé en général, et pour le Gabon en particulier.

La deuxième communication, présentée par Monsieur **Jérôme TOUNG NZUE, Sociologue et Chercheur à l'Institut de Recherches et des Sciences Humaines de l'Université Omar BONGO ONDIMBA** portait sur *les Conséquences socio-économiques du tabac*. Là encore la quasi-totalité des élèves invités à la première séance ont tenu à continuer à participer à toutes les communications de la journée. Les participants ont été édifiés sur les ravages socio causés par le tabagisme aussi bien sur les fumeurs que sur les non fumeurs.

La troisième communication développée par Madame **MOUSSOUAMY Ghislaine, Expert et représentant de l'OMS** portait sur *les Principales Dispositions de la CCLAT*.

Thème assez technique dont l'objectif était d'introduire progressivement l'aspect législatif dans le débat, l'expert OMS a su rappeler les principales dispositions de la CCLAT et a fait ressortir les avantages qu'aurait chaque pays, y compris le Gabon, à ratifier ce texte. De même, les inconvénients tant au plan national qu'internationalisation de la non ratification de cette convention par le Gabon. Elle a esquissé des solutions et fait l'historique, selon la représentation de l'OMS au Gabon du dossier relatif à la CCLAT.

Dimanche 1^{er} Juin 2008

La deuxième journée de l'atelier a commencé par un compte rendu des communications et activités de la première journée. Compte tenu de ce que ce fut une journée particulière, le dimanche, les séminaristes avaient opté pour lui consacrer exclusivement les travaux en atelier. Ainsi deux principaux ateliers ont été organisés selon les thèmes suivants :

Atelier 1 : *Pourquoi contrôler le tabac ?*

Modération **Thanguy NZUE OBAME, Président PHM GABON & Magloire NKOU MOU, Responsable Club Espoir Jeunesse**

Atelier 2 : *Le tabac, plus qu'une question de santé publique.*

Modération : **Dr MAKOSSO Laurent et Dr TOUNG NZUE Jérôme**

Il ressort des débats de la plénière que le Gabon est en retard en de lutte contre le tabagisme, comparativement à l'ensemble des Etats de la sous région d'Afrique centrale Francophone. Cette

situation interpelle tous les acteurs c'est-à-dire tous les partenaires du développement du Gabon que sont le Gouvernement, le secteur privé, la Société Civile et les Institutions internationales.

Le Gabon, qui a été l'un des premiers Etats à signer la CCLAT se retrouve le dernier à ne pas l'avoir signé, et de facto un terrain de prédilection pour l'industrie du tabac. La nécessité de mener une enquête afin de déterminer le taux de prévalence de l'épidémie tabagique a été relevé, le lien avec l'accroissement au quotidien de la pauvreté et le manque de maîtrise par l'Etat des circuits mafieux de l'industrie du tabac, ce qui favorise un trafic transfrontalier intense et un besoin plus qu'urgent pour le Gabon de prendre des mesures en faveur de la protection de la santé de sa population.

La Société civile ne doit pas évoluer en marge des administrations publiques et du secteur privé. Un appel est lancé aux administrations publiques et au secteur privé pour constituer un bloc afin de lutter efficacement contre cette pandémie.

Au cours des débats, il a été proposé de :

- Mener une enquête afin de disposer des informations réelles sur la situation tabagique du Gabon, car pour lutter contre un ennemi, il faut le connaître.
- Créer des clubs antitabac dans les lycées et collèges et d'y mener à compter de l'année scolaire 2008-2009, des séances de sensibilisation à l'endroit de la jeunesse scolarisée, afin de prévenir ces derniers des méfaits du tabagisme
- Encourager le gouvernement à mettre en place une véritable politique de lutte contre le tabagisme qui passe par la ratification de la CCLAT et la mise en place de textes de lois qui vont réglementer ce secteur d'activité.
- Initier et encourager des projets d'émission radiophoniques et télévisées de sensibilisation sur la CCLAT, et les méfaits du tabagisme sur la santé
- adapter la législation et la fiscalité en rapport avec la lutte contre le tabagisme en vue de décourager l'industrie du tabac

Lundi 02 Juin 2008

La première communication de cette troisième journée, et quatrième communication de l'atelier, portait sur le Thème: *Commerce du tabac et législation gabonaise*. Elle a été présentée par Madame **Honorine NZET BITEGHET, Magistrat et Présidente de l'ONG ODEFPA**. L'objectif de cette dernière était de faire un tour d'horizon sur les aspects du commerce du tabac couverts par la législation gabonaise. L'on retiendra en général qu'il y a comme un vide juridique dans ce domaine, car même l'arrêté portant interdiction de la publicité du tabac dans les médias publics, est à ce jour introuvable, même auprès des responsables du ministère de la santé en charge des questions précises liées au tabac. C'est donc dire que l'urgence de la ratification de la CCLAT est une réelle nécessité pour le Gabon qui, du fait ce vide juridique, s'apparente à un terrain libre, un espace conquis pour l'industrie du tabac.

La seconde communication de cette dernière journée, la cinquième du séminaire portait sur la *Procédure de ratification des conventions internationales par le Gabon*. Elle a été présentée par le **Dr Hervé ONDO ASSOUMOU, enseignant à l'ENS et à l'ENA**. L'exposant a tenu à rappeler la procédure juridique à suivre par les différents textes internationaux qui sont soumis à la ratification des autorités gabonaises. Ce qui devrait permettre aux participants de savoir exactement à quelle porte frapper , s'ils veulent obtenir dans les meilleurs délais la ratification de la CCLAT .

Cet exercice préliminaire était en réalité une introduction au dernier exposé, qui devait permettre de savoir en pratique où se trouvait le dossier de la ratification de la CCLAT à ce jour.

C'est dans cet esprit que la dernière communication, présentée sous forme de panel avec plusieurs intervenants portait sur le Rôle du Parlement et du Gouvernement dans la ratification des conventions, internationales par le Gabon, le cas de la CCLAT. Sa présentation a été faite par des représentants du SENAT, de l'Assemblée Nationale et du Ministère des Affaires Etrangères, sous la Modération Monsieur **BEKALE**, Ministère des Affaires Etrangères .

A tour de rôle chacun des représentants des institutions a décliné dans la pratique, le rôle joué par les différentes institutions sus mentionnées dans le processus de ratification des textes internationaux en général, et celui concernant la CCLAT en particulier.

Après midi

L'après midi a été consacré à la cérémonie de clôture de l'atelier, avec notamment la lecture des recommandations de l'atelier, le mot de fin du représentant du Ministre de la Santé puis au cocktail de clôture.

Clôture de l'atelier

Dans son mot de circonstance, le **Dr ENOMBO**, DGA Ministère de la Santé, intervenant en lieu et place du Ministre de la santé Publique, a après avoir félicité les organisateurs de l'atelier, réitéré l'engagement du gouvernement gabonais à tout mettre en œuvre pour accélérer le processus de ratification de la CCLAT par le Gabon avant la fin de l'année 2008, comme souhaité par les organisateurs de l'ateliers. Elle a en outre affirmé que le gouvernement gabonais était disposer à travailler avec toutes les organisations de la société civile oeuvrant dans le domaine de la lutte contre le tabac en général, et sur la question relative à la ratification de la CCLAT en particulier, grâce à la mise en place prochaine d'une commission adhoc dans laquelle seront intégrés les membres de l'ONG PHM GABON.

Tous les participants, satisfaits du déroulement de l'atelier et convaincus qu'une plus grande implication de la société civile dans le processus de ratification pourrait permettre l'aboutissement de ce texte, s sont séparés sur l'engagement de s'impliquer pleinement dans le suivi du processus de ce texte.

Les recommandations du séminaire et certaines présentations faites au cours de l'atelier se trouvent en annexe de ce rapport.

Fait à Libreville, le 10 juin 2008
Le Rapporteur Général de l'atelier

Thanguy NZUE OBAME